

---

**Procès-verbal**  
**Assemblée générale annuelle de l'AÉTÉLUQ**  
**12.001 et par WebEx, ce 30 janvier 2019 à 18h30**

---

**Ordre du jour**

- 1. Ouverture**
- 2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée**
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 4. Adoption des procès-verbaux**
  - 4.1. Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 8 mars 2017**
  - 4.2. Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 24 janvier 2018**
  - 4.3. Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 4 avril 2018**
- 5. Bilan annuel du conseil d'administration**
- 6. Présentation des états financiers vérifiés 2017-2018**
- 7. Nomination de la vérification financière externe pour l'année 2018-2019**
- 8. Représentation externe de l'AÉTÉLUQ**
- 9. Modifications aux Règlements généraux et à la Politique d'allocation et de remboursement des dépenses**
- 10. Élections au conseil d'administration**
  - 10.1. Rapport du déroulement du processus électoral**
  - 10.2. Nomination des scrutateurs**
  - 10.3. Présentation des candidatures**
  - 10.4. Période de vote**
  - 10.5. Entérinement des résultats électoraux**
- 11. Affaires diverses**
- 12. Fermeture de l'assemblée**

**Procès-verbal**

- 1. Ouverture**

*Résolution AGA-190130-01*

Que l'Assemblée est ouverte à 18h40 suite à la constatation du quorum  
Francis Gauthier propose et Martin Servant appuie; adopté à l'unanimité.

**2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée**

*Résolution AGA-190130-02*

Que Guillaume Rousseau agisse comme présidence d'assemblée et Francis Bouchard comme secrétaire d'assemblée.

Marie-Josée Viau propose et Mélanie Sabourin appuie; adopté à l'unanimité.

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

*Résolution AGA-190130-03*

Que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout d'un nouveau point 5. *Situation sur le conflit de travail des tutrices et tuteurs.*

Francis Gauthier propose et Marie-Josée Viau appuie; adopté à l'unanimité.

**4. Adoption des procès-verbaux**

**4.1. Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 8 mars 2017**

**4.2. Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 24 janvier 2018**

**4.3. Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 4 avril 2018**

*Résolution AGA-190130-04*

Que les procès-verbaux des assemblées générales du 8 mars 2017, du 24 janvier 2018 et du 4 avril 2018 soient adoptés.

Francis Gauthier propose et Maxime Grenier appuie; adopté à l'unanimité.

**5. Situation sur le conflit de travail des tutrices et tuteurs**

*Le président de l'AÉTÉLUQ, M. Francis Gauthier, présente l'état des lieux et l'avancement du dossier. Une consultation sera lancée dans les prochains jours afin de récolter l'opinion des étudiantes et étudiants membres afin de mieux les représenter auprès de l'Université TÉLUQ, du STTTU et des autres acteurs en cause.*

**6. Bilan annuel du conseil d'administration**

*Le président de l'AÉTÉLUQ, M. Francis Gauthier, présente brièvement les principales activités des administratrices et administrateurs de l'association. Un bilan exhaustif sera présenté lors de la prochaine assemblée où il y aura également un nouveau plan d'action adopté.*

*Présentation de M. Thomas Briand-Gionest du Groupe Major sur le programme d'aide aux étudiants (PAÉ) et le projet de télé-médecine suivi de questions de l'assemblée.*

**7. Présentation des états financiers vérifiés 2017-2018**

*La trésorière de l'AÉTÉLUQ, Mme. Marie-Josée Viau, présente l'état de la situation.*

*Il s'agissait de la première année avec le nouveau vérificateur comptable pour une mission de compilation (avis au lecteur). Il est également mentionné que le comité de vérification n'a pas encore pu se tenir pour prendre connaissance des états financiers.*

**8. Nomination de la vérification financière externe pour l'année 2018-2019**

*Résolution AGA-190130-05*

Que l'AÉTÉLUQ aille de l'avant avec M. Richard Junior Akoa Akoa CPA pour effectuer une mission de compilation des états financiers pour l'année financière 2017-2018 de l'AÉTÉLUQ.

Proposé par Marie-Josée Viau, appuyé par Maxime Grenier, le vote est demandé.  
17 pour; 1 contre; 4 abstention, adopté à majorité.

**9. Représentation externe de l'AÉTÉLUQ**

*Le directeur général de l'AÉTÉLUQ, M. Francis Bouchard, présente le mémoire sur la représentation externe de l'association.*

*M. Guillaume Lecorps, président de l'Union étudiante du Québec (UEQ), et M. Jade Kharim, coordonnateur à la mobilisation et aux affaires associatives, font une présentation de l'UEQ et répondent aux questions de l'assemblée.*

**10. Modifications aux Règlements généraux et à la Politique d'allocation et de remboursement des dépenses**

*Résolution AGA-190130-06*

Qu'un huis clos soit décrété pour le point 10.

Proposé par Marie-Josée Viau, appuyé par Francis Gauthier, adopté à l'unanimité.

**\*Discussions en huis clos\***

*Résolution AGA-190130-07*

Que l'AÉTÉLUQ s'affilie à l'Union étudiante du Québec.

Que l'article 2.1.1 des Règlements généraux soit modifié ainsi:

«Les cotisations sont prélevées automatiquement par la TÉLUQ. Le montant de la cotisation à l'AÉTÉLUQ doit être entériné par l'assemblée générale. Le montant actuel de la cotisation spécifique à l'AÉTÉLUQ est de 7,75\$ par session universitaire à partir du premier janvier 2019 et indexée par la suite à l'indice des prix à la consommation du Canada. Les frais exigibles pour la couverture à une assurance collective mise en place par l'AÉTÉLUQ sont considérés faisant partie de la cotisation étudiante, mais pas spécifique à l'AÉTÉLUQ. Le montant exigible et la façon de s'en exempter sont déterminés par le conseil d'administration selon le

contrat en vigueur avec l'assureur ou le courtier d'assurance. Une cotisation de 11\$ par étudiante ou étudiant, non-remboursable, est prélevée pour le programme d'aide aux étudiants et le programme de télé-médecine. Une cotisation de 4,63\$ remboursable par étudiante ou étudiante, pour l'année académique 2018-2019, indexée par la suite à l'indice des prix à la consommation du Canada, est prélevée pour l'Union étudiante du Québec tant que l'AÉTÉLUQ y sera affiliée.»

Proposé par Francis Gauthier et appuyé par Marie-Josée Viau, vote demandé.

18 pour; 1 contre, adopté à majorité.

## **11. Élections au conseil d'administration**

### **11.1. Rapport du déroulement du processus électoral**

### **11.2. Nomination des scrutateurs**

*Résolution AGA-190130-03*

Que Martin Servant agisse comme scrutateur pour l'élection 2019.

Proposé par Francis Gauthier, appuyé par Marie-Josée Viau, adopté à l'unanimité.

*Résolution AGA-190130-03*

Que Maxime Grenier agisse comme scrutateur pour l'élection 2019.

Proposé par Martin Servant, appuyé par Francis Gauthier, adopté à l'unanimité.

### **11.3. Présentation des candidatures**

*Mme. Mélissa Delage se présente et répond aux questions.*

*Mme. Mélanie Sabourin se présente et répond aux questions.*

### **11.4. Période de vote**

### **11.5. Entérinement des résultats électoraux**

*Mélissa Delage et Mélanie Sabourin sont déclarées élues.*

## **12. Affaires diverses**

*Mme. Yolaine Aubut remporte le tirage au sort du remboursement du prix d'un cours.*

## **13. Fermeture de l'assemblée**

*L'Assemblée est fermée suite à l'épuisement de l'ordre du jour à 21h02.*

**Secrétariat d'assemblée**

**Secrétariat général**